

Notice  
Site Artisanal 94 avenue du Vieux Chemin de Saint Denis  
Approbation du résultat annuel d'exploitation Année 2022

L'opération du site artisanal a été réalisée dans le but de créer un site d'accueil locatif pour les PME-PMI. A l'origine, ce site était réservé au transfert des entreprises gennevilloises situées dans des zones d'aménagement concerté à vocation principale d'habitat. Sa construction puis sa gestion ont été confiées par délibérations du Conseil Municipal à la SEMAG 92. En raison de son faible taux d'occupation et du risque encouru quant à l'équilibre de la gestion, la ville a accepté à la fin de 1995 d'ouvrir la commercialisation de ce site aux entreprises extérieures à la commune de Gennevilliers.

Depuis 2013 la commercialisation des lots a été annulée suite à la décision de la Ville de définir un périmètre d'études préalables à la réalisation d'opérations d'aménagement d'une superficie d'environ 39 hectares, dénommée « Chanteraines sud », incluant l'emprise foncière du lotissement artisanal, et de confier à la SEMAG 92 une mission, dans le cadre d'une convention d'études, pour mesurer l'impact d'une transformation urbaine du tissu sur le périmètre défini. En effet, cette étude pourrait aboutir à une proposition de réutilisation de ce site notamment en matière d'offre provisoire d'accueil pour des sociétés situées dans un périmètre plus opérationnel et pour lesquelles un transfert serait envisagé. Les orientations d'aménagement pour le développement urbain et économique de ce secteur d'étude ont fait l'objet d'une approbation par le Conseil Municipal en date du 17 décembre 2014.

En 2015, il est décidé que le périmètre de cette opération sera inclus dans celui de la future ZAC Sud Chanteraines pour laquelle la ville de Gennevilliers a adopté, en juin, les enjeux et objectifs, le périmètre d'intervention, le programme et le bilan financier de l'opération d'aménagement ; et a lancé, en novembre, une consultation pour la désignation d'un aménageur.

La SEMAG 92 a été désigné aménageur de la Zac Sud Chanteraines en 2016.

Depuis 2019, l'ensemble des lots qui composent le site fait l'objet de contrats de location soit commerciaux pour les anciens occupants soit à titre précaire pour les nouveaux dans l'attente du devenir de l'ouvrage dans le cadre de la réalisation de la ZAC Sud Chanteraines.

. ACTIONS MENEES EN 2022

- Suivi de la gestion avec les nouveaux locataires / départs
- Travaux réalisés : les interventions sur le nettoyage, les travaux d'urgence, intervention toiture....

. ACTIONS A MENER EN 2023

- Suivi de la Gestion : La SEMAG 92 poursuivra la gestion des locaux, que ce soit le quittancement que le suivi des procédures locatives.
- Travaux : La SEMAG 92 poursuivra son intervention par la réalisation de petits travaux d'entretien et réparation, ainsi que le nettoyage du site. Il est également prévu des interventions partielles sur la toiture de certains lots.